

Réf: Dossier 465780

Avis de constitution

SOCIETE « MEDIX ESSENTIELS »

Siège Abidjan, Adjamé, Abidjan commune Adjamé
quartier Saint Michel lot 56 ilot 8 section HR parcelle
305, Lot 56, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/09/2025, et enregistrés le 14/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MEDIX ESSENTIELS »

Objet : Fourniture et distribution, maintenance et service après-vente formation et accompagnement, aménagement et mobilier médical, solutions de diagnostic et imagerie, digitalisation et E-santé, projets clés en main et partenariats.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Adjamé, Abidjan commune Adjamé quartier Saint Michel lot 56 ilot 8 section HR parcelle 305, Lot 56, Ilot 8

Dirigeant(s) M KOUAKOU KOFFI GUY JUNIOR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00259 du 15/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02970/GTCA/RC/2026 du 15/01/2026

